

Réf: Dossier 316463

Avis de constitution

SOCIETE « NKANA BASSI SERVICES » en abrégé « NBS »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE 7ème
TRANCHE, Lot 43, Ilot 666

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKANA BASSI SERVICES » en
abrégé « NBS »

Objet : COMMERCE GENERAL, COMMERCE
INTERNATIONAL, PRESTATION DE SERVICES,
TRANSACTIONS IMMOBILIERES, ELEVAGE, AGRICULTURE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE 7ème
TRANCHE, Lot 43, Ilot 666

Dirigeant(s) M NKANA BASSI BENJAMIN RICHEMOND
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05429 du 04/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32959/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

